Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 22 (1934)
Heft: 3

Rubrik: Comptes-rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le rattachement définitif de Genève à la Confédération suisse.

A Fribourg, son action fut incessante ; il se fit des amis nombreux parmi les ecclésiastiques, les capitaines et les politiques. Toute une partie du livre leur est consacrée ; on y apprend à connaître Hans Louper, Guillaume Arsent, Chesaux et tout particulièrement le Doyen du Chapitre de St-Nicolas, Dom Pierre Bolard, avec lequel Bezanson était fort lié. A ce propos, l'auteur en vient à préciser la position jusqu'ici ignorée que prit ce dernier envers la Réforme. Ces personnages, le syndic et capitaine-général Hugues les voyait à Genève, à Fribourg, au château de Pérolles enfin qu'il possédait et dont M. Næf retrace l'histoire.

L'ouvrage, illustré de planches hors-texte et d'autographes, est pourvu d'une table onomastique facilitant les recherches du lecteur.

Nous attirons sur ce livre l'attention des Fribourgeois curieux de leur passé et nous engageons vivement nos sociétaires à y souscrire en utilisant le bulletin ci-joint.

Réd.

Comptes-rendus.

Louis Blanc, *Au Pays de Gruyère.*

Ce n'est pas aux Fribourgeois qu'il faut expliquer que les fromages ne se font point au château des comtes. Serait-ce pourtant téméraire de penser que la patrie des armaillis leur cache encore quelques mystères ? MM. Louis Blanc et Simon Glasson, tous deux bourgeois de la ville de Bulle, sont bien près de le supposer ; peut-être n'ont-ils pas tort.

S'il est superflu de vanter la beauté des troupeaux, si les autos longent chaque jour les rives hautes du lac de Montsalvens, et s'enfoncent entre les murs serrés du Val de Bellegarde, si chacun s'est ému au chant du Ranz des Vaches, qui donc prend le détour

de Grandvillard ? s'arrête sous les auvents de ses maisons renaissance ? déchiffre au linteau de la demeure inachevée du Banneret cette inscription ? « Vous qui désirez de bâtir et de faire couper les pierres, je vous prie considérez qu'il faut du pain et du temps et de l'argent infiniment: à quoy je n'ay pas bien pensé et où je me suis fort engagé. Mais le bon Dieu, tout mon confort, me sortira de cet hasard. » Grande et simple leçon. Près de l'église, que la Providence veuille conserver (il est question d'en construire une autre), dort Placide Currat, le beau chanteur, non loin de l'ossuaire qui implore notre âme agitée:

Passants qui passez
Priez pour les trépassés;
Hier nous étions comme vous
Demain vous serez comme nous.

Combien n'ont pas rêvé, aux heures trop belles ou trop sombres, d'une retraite où Dieu se laisse approcher ? Quelle émotion que de franchir le seuil de la Valsainte où les blancs Chartreux rayonnent, silencieux sous les arcs du cloître, où les frères s'agenouillent à l'atelier, dans le jardin, quand sonne l'Angélus !

Qui a jamais pénétré dans les fraîcheurs du Motélon ? qui a franchi le vieux Pont de l'Hongrin, celui de Thusy sur ses arches multiples ? Chaque écolier dans un jour de vacances a fait halte à Montbovon. A-t-il vu dans la ruelle, l'ancienne auberge de la Croix-Blanche qui décerne aux lettres ce rare éloge

Par les armes l'on peut aqueri de la gloire
Mais la gloire sant plume en oubli se dissout
Les plus grand roy ne sont conus que par l'istoire
Leur espee est muette et la plume dit tout?

On prétendra que les vers sont meilleurs que l'orthographe. Mais l'orthographe n'était guère stricte alors, même en pays de France, et à Montbovon l'on parlait, l'on parle encore, le patois. Or, ce langage fut celui de nos aïeux, ce roman qui donna son nom à notre pays, ni plus ni moins. Louis Bornet, son poète, a depuis longtemps fermé les yeux à la lumière des aubes gruériennes, et le doyen Etienne Fragnière qui composa la *Poya* nostalgique vient de nous quitter, mais Cyprien Ruffieux, mais Dom Bielmann, lauréats couronnés au tournoi de l'Association pour le costume et les coutumes sont bien vivants, et le chanoine Bovet chante et fait chanter en langue maternelle. Les Romands d'aujourd'hui sauront gré à M. Louis Blanc de leur apporter l'offrande de notre Arcadie dans *La tsanthon dou Viktorieu* de Bornet dont il publia la traduction d'après le livre d'un autre poète, Fernand Ruffieux, *Dou vilyo et dou novi.*

M. Blanc à qui l'on doit un livre savant sur le droit de chasse, préfacé par un connaisseur, M. Musy, ancien président de la Confédération, a trouvé un admirable collaborateur en M. Simon Glasson, paysagiste qui a tiré de sa collection plus de quatre cents photographies merveilleuses. Une aquarelliste distinguée, compagne du regretté conseiller national Paul Morard, a peint de manière émouvante et sobre le donjon de Gruyère, et le professeur Gaston Castella a trouvé dans son propre cœur les accents qu'il fallait pour introduire l'ouvrage: « Les beaux pays sont comme ces hommes à l'âme profonde: ils ne se livrent pas tout entiers au premier regard ou au premier mot: ils veulent qu'on descende en eux avant de goûter leur intimité ».

MM. Blanc et Glasson, Mme Morard, M. Castella lui-même nous font goûter l'intimité de la Gruyère. Ils nous la font aimer, parce qu'ils l'aiment. HENRI NAEF.

Nous recommandons chaleureusement ce magnifique ouvrage à nos abonnés et à tous les admirateurs de notre belle Gruyère. Ils peuvent se le procurer au prix de 9 fr. à la librairie J.-C. Meyer, Place de la Cathédrale, à Fribourg.

(Voir aux annonces.) *Réd.*

E. CHAMPEAUX, prof. à la Faculté de droit de Strasbourg, *Le comte de Romont et la première rédaction bourguignonne des coutumes vaudoises.*

M. Champeaux est un historien du droit qui s'est attaché à rechercher les origines de la coutume du Pays de Vaud. Dans une précédente étude, parue en 1930, il avait démontré que le coutumier vaudois, dit de Quisard, contenait un grand nombre d'articles tirés de la coutume du duché de Bourgogne, qu'il avait eu primitivement le même plan que cette coutume, qu'il laissait voir les traces de trois ou quatre rédactions, et qu'enfin Pierre Quisard ne saurait en être l'auteur.

Dans un nouveau travail, en partie publié dans les *Annales de Bourgogne* de 1933, M. Champeaux est arrivé à des conclusions beaucoup plus précises encore.

Il ressort des trois premiers articles du coutumier de Vaud, en partie interpolés, que les Etats de Vaud ont reçu du duc de Savoie le droit de rédiger la coutume. Cela correspond à un usage fréquent aux XIVe et au XVe siècles.

Par qui et quand ce droit a-t-il été accordé ? Nous trouvons le texte, en partie interpolé aussi, de cette ordonnance dans le coutumier lui-même, au chapitre IX, dont l'art. 4 a donné lieu à de nombreuses controverses.

Cet art. 4 énumère les assistants aux Etats tels que les aurait désigné *Pierre comte de Savoie, premier de ce nom et seigneur de Vaud par le dict Pays en l'an 1264.*

Certains auteurs ont admis cet article, les yeux fermés. D'autres, après Mülinen, lui contestent toute valeur parce qu'il contient des inexactitudes flagrantes. Pour quelques auteurs, enfin, les Etats de Vaud ont été institués par Pierre de Savoie en 1264, mais la liste des assistants serait en grande partie une interpolation.

M. Champeaux admet, lui, que la liste des assistants est exacte, mais alors ce ne sont pas les assistants aux Etats de 1264, mais aux Etats de 1473 ou 1474, convoqués par Jacques de Savoie, comte de Romont.

Nous constatons, en effet, que tous les assistants mentionnés sont chauds partisans du comte de Romont, grand ami lui-même de Charles-le-Téméraire. Le nom de Jacques de Savoie aurait été remplacé par celui du Petit Charlemagne pour que Berne, après la conquête du Pays de Vaud, n'eût pas à sanctionner l'œuvre d'un ennemi irréductible.

Charles-le-Téméraire, par l'intermédiaire du comte de Romont, cherchait à imposer au Pays de Vaud la coutume de Bourgogne pour en faire le droit commun de son futur royaume de Bourgogne. L'ordonnance du comte de Romont prescrivant la rédaction des coutumes vaudoises et proposant aux Etats un modèle, la coutume de Bourgogne, a été émise au point culminant de la puissance du Téméraire, dont le comte de Romont était le partisan fanatique.

Cette adoption de la coutume de Bourgogne devait amener plus tard une extension de compétence du parlement du duché que Charles venait de déclarer indépendant du parlement de Paris.

Il n'aurait pu réussir dans son entreprise si les Vaudois ne s'étaient pas considérés, encore au XVe siècle, comme des Bourguignons et s'ils n'avaient pas cru que leur terre était toujours terre de Bourgogne. Tant il est vrai que ce qui crée la nationalité au XVe siècle, c'est la communauté de coutumes et non pas la domination politique.

Le coutumier dit de Quisard est donc bien un coutumier semi-officiel, au moins pour les articles adoptés par les Etats et auquel il n'a manqué que la promulgation. L'on s'explique très bien ainsi qu'il se soit prolongé dans le coutumier de Vaud fribourgeois du 15 juin 1650. *B. V.*

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

16, Rue de Romont, 16

FRIBOURG

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

NOUVEAUTÉ·THÉOLOGIE

DROIT —:— SCIENCE

RÉPARATION DE PLUMES RÉSERVOIR

2—6

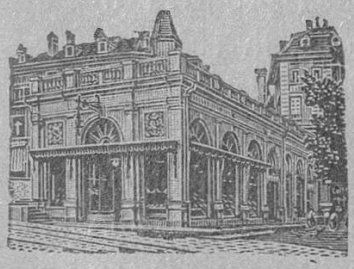

AUX

ARCADES

se trouvent les plus grands Magasins de Chaussures du canton, vendant bon et bon marché — RICHELIEUX Messieurs et Dames — Souliers à bride et découpés pour Dames

Chaussures **DOSSENBACH**

2—6 Maison fondée en 1881

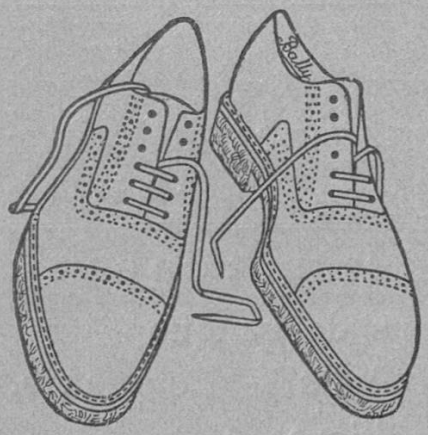

S. Glasson, Bulle

:-: Photographe-Paysagiste :-:

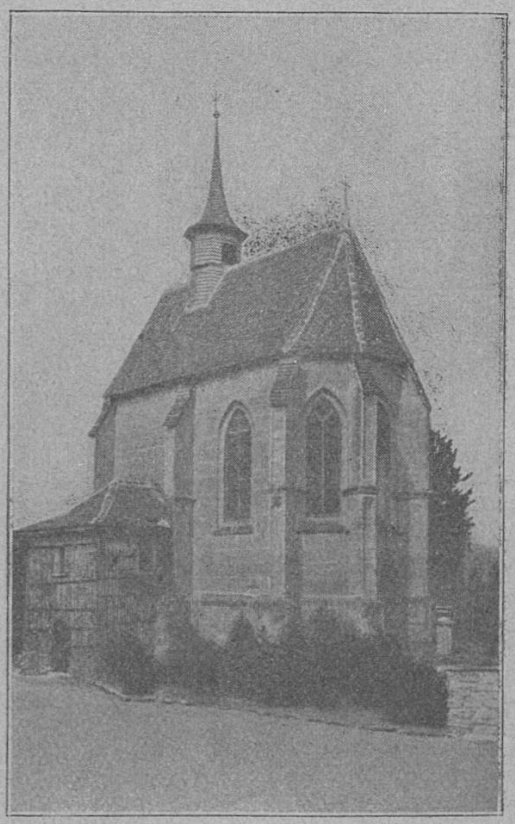

Tous travaux concrenant la photographie

2—6

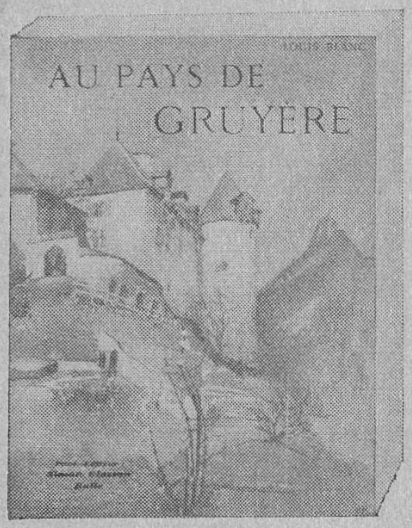

Au Pays de Gruyère

par LOUIS BLANC

Orné de 210 héliogravures de Simon GLASSON
Préface de Mr Gaston CASTELLA
Couverture en couleur de Mme M. MORARD

Prix Fr 9.– **Relié Fr. 12.50**

LIBRAIRIE J.-C. MEYER

Paul MEYER, successeur

FRIBOURG

Téléphone 97 2–6 *Rue des Epouses*

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

Production et distribution d'énergie électrique

Cuisine électrique.

Grâce à ses prix modiques, sa simplicité et sa propreté hygiénique, la cuisine électrique est appelée à prendre un développement universel, surtout dans les foyers où reste en honneur la succulente et savoureuse cuisine fribourgeoise.

Tout devis et renseignements sont fournis gratuitement par les Entreprises électriques fribourgeoises. 2–6

Banque Coopérative Suisse

SCHWEIZ. GENOSSENSCHAFTSBANK

Place de la Gare **FRIBOURG** *Place de la Gare*

CAPITAL et RÉSERVES Fr. 22 500 000.–

Traite toutes les opérations de banque

Dépôts — Titres — Change — Prêts — Bourse etc.

2–6 aux meilleures conditions.

PEIKERT
Talisman Villars
A BASE DE MALT·LAIT·OEUFS·
MIEL & CACAO
le délicieux déjeuner
le fortifiant idéal
doit son immense succès
à l'avantage reconnu
d'une qualité insurpassée
et d'un prix réduit.
Boîte 500 gr., Fr. 3.- Boîte 250 gr., Fr. 1.60 Cornet 500 gr., Fr. 2.80
Chocolat VILLARS
2, RUE DE ROMONT

FRAGNIÈRE FRÈRES

FRIBOURG

VICTOR H. BOURGEOIS

Fribourg et ses Monuments

Le meilleur guide de Fribourg et le plus complet

Un vol. in-8° 208 p. et 108 illnstr.

Broché Fr. 6.—
Relié pleine toile » 8.50

EDITEURS

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL : fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT

Agences : **St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Farvagny-le-Grand, Morat, Romont, Tavel.**

79 Correspondants d'Epargne dans les principales localités du canton de Fribourg.

Traite toutes les opérations de banque aux meilleures conditions

2—6

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs des articles.